

21

Commission permanente Séance du 20 novembre 2023



Rapporteur : Mme ROGER-MOIGNEU

48711

33 - Insertion

Soutien aux actions collectives insertion à Rennes

Le lundi 20 novembre 2023 à 14h19, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous la présidence de Mme COURTEILLE.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs :

Mme BRUN (pouvoir donné à M. LAPAUSE), M. CHENUT (pouvoir donné à Mme COURTEILLE), M. DÉNÈS (pouvoir donné à Mme LE FRÈNE), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. LEPRETRE), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. PAUTREL (pouvoir donné à Mme BIARD), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h35.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération de la Commission permanente en date du 9 mai 2023 relative au soutien aux actions collectives sur Rennes ;

Exposé :

L'instance technique de validation des projets de l'agence départementale du pays de Rennes a donné un avis favorable à 2 projets d'action collective du Centre départemental d'action sociale du Blosne à Rennes, "Le Blosne en équilibre" et "Je ne suis pas le fou qu'ils disent".

Le premier projet est un temps d'animation les 17 et 18 octobre sur le quartier autour de l'équilibre alimentaire et de l'activité physique pour une bonne santé physique et mentale, dans le cadre du temps fort "Tout Rennes cuisine" .

Le second est un travail autour d'une pièce de théâtre sur les représentations, souvent stigmatisantes, associées à la folie, aux troubles psychiques et maladies mentales et aux personnes concernées par ces troubles, pour sensibiliser le grand public et les professionnels aux questions liées à la santé mentale.

Il est proposé de soutenir ces 2 projets à hauteur de 1 700 €, versés à l'Association rennaise des centres sociaux qui est le porteur financier.

Décide :

- d'attribuer deux participations d'un montant total de 1700 € au profit de l'Association rennaise des centres sociaux, détaillées dans le tableau joint en annexe.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 24 novembre 2023

ID : CP20231862V3

Pour extrait conforme